



Conduite sous l'emprise de cannabis

Par **Clau42670**, le **23/10/2009** à **19:25**

Bonjour,

J'ai été arrêté il y a déjà un mois pour un excès de vitesse. J'ai eu droit à un test salivaire, qui s'est avéré positif.

On m'a retiré mon permis de conduire pendant 3 jours, puis la gendarmerie, à l'issue de ces 3 jours m'a contacté pour me dire que tout était ok et que je pouvais retrouver mon permis.

Malgré tout, je suis convoqué devant l'adjoint du procureur le 30 octobre. J'aurais donc aimé savoir les sanctions que je risque et si je devrais faire de nouveau un test urinaire ou une prise de sang.

A ce jour, je fume toujours.

D'avance merci pour votre éventuelle réponse.

Par **Tisuisse**, le **23/10/2009** à **19:56**

Bonjour,

Vos réponses sont dans les post-it en en-tête de ce forum. Merci de lire ceux qui vous concerne et de nous poser, ensuite, vos questions complémentaires.